



RENTE ACCIDENT DU TRAVAIL ET PENSION DE REVERSION

Par **LILIJAJA**, le **07/03/2010** à **12:14**

Veuve d'un agent SNCF décédé d'un accident du travail, je bénéficie de la rente accident du travail et de la pension de reversion depuis quasiment 20 ans.

Par ailleurs, je suis salariée depuis de nombreuses années.

Si je devais vivre en union libre (pas de pacs ni de déclaration de concubinage) avec quelqu'un qui travaille (avec déclaration fiscale séparée), me ferait-il perdre ces avantages financiers.

Merci de m'éclairer ou de m'indiquer où trouver les informations.

Par **ploum7186**, le **28/03/2011** à **16:55**

Bonjour,

j'ai ma soeur qui est dans la même situation que vous, avez-vous eu une réponse pour votre cas ?

merci si vous pouvez m'aiguiller pour ma soeur

cordialement

ploum